Titre : **9e CHASSEURS A CHEVAL** **HISTORIQUE** **1788-1804**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Cavalerie** **1620-1789**
Auteur : **CAPITAINE A. DE CHAMPVALLIER**	Origine : **S.H.D.** **PN**
Référence : **MANUSCRIT** **JUILLET 1890**	Transcripteur : **ROBELIN** Date : **2011**

Ancestramil

9e REGIMENT DE CHASSEURS
HISTORIQUE
1788-1804

C'est le 17 mars 1788 que nous trouvons pour la première fois le 9e Régiment de Chasseurs à Cheval sur les contrôles de l'armée française.
A cette date qui rappelle réellement l'origine de notre armée, douze régiments de Chasseurs sont debout. Six viennent d'être formés de six régiments de dragons qui n'ont fait que changer d'uniforme et de nom. Ce sont les :

1er Chasseurs (Chasseurs d'A…) ci-devant
2e Chasseurs (Chasseurs des Evêchés) ci-devant
3e Chasseurs (Chasseurs de Flandre) ci-devant
4e Chasseurs (Chasseurs de Franche-Comté) ci-devant
5e Chasseurs (Chasseurs de Hainaut) ci-devant
6e Chasseurs (Chasseurs du Languedoc) ci-devant

15e Dragons (Dragons de ….) (Noailles ?)
17e Dragons (Dragons de **MONTMORENCY**)
19e Dragons (Dragons **de DEUX-PONTS**)
20e Dragons (Dragons **de DARFORT**)
21e Dragons (Dragons de **SIGRE**)
22e Dragons (Dragons de **LAUGENDRE**)

Les six autres régiments existent depuis 1784. Anciens corps mixtes, ils se débarrassent des bataillons d'infanterie auxquels ils étaient liés depuis cette époque et laissant à ces bataillons le nom de l'ancien corps, ils prennent avec les numéros, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 le nom de provinces du Royaume. Ainsi se forment les :

7e Chasseurs (Chasseurs de Picardie) ci-devant 1er Chasseurs (Chasseurs des Alpes)
8e Chasseurs (Chasseurs de Guyenne) ci-devant 2e Chasseurs (Chasseurs des Pyrénées)
9e Chasseurs (Chasseurs de Lorraine) ci-devant 3e Chasseurs (Chasseurs des Vosges)
10e Chasseurs (Chasseurs de Bretagne) ci-devant 4e Chasseurs (Chasseurs des Cévennes)
11e Chasseurs (Chasseurs de Normandie) ci-devant 5e Chasseurs (Chasseurs du Gévaudan)
12e Chasseurs (Chasseurs de Champagne) ci-devant 6e Chasseurs (Chasseurs des Ardennes)

Baptisé « *Lorraine* », le 9e Chasseurs ne fait que reprendre un nom brillamment porté par ses ancêtres, car il est descendant direct de la Légion de Lorraine créée en 1768 avec ce qui reste de la *Légion du Hainaut* : toutes les pages d'histoire de cette *Légion de Hainaut*, tous les faits d'armes des aïeux de cette légion, qu'ils s'appellent *Volontaires de Hainaut, Volontaires de Flandre* ou *Volontaires Bretons, Volontaires de La MORLIERE* ou *Arquebusiers de GRASSIN*, tous les faits d'armes, disons-nous, de ces brillants corps ont leur place marquée dans l'historique du 9e Régiment de Chasseurs.

CHAPITRE I

LES CORPS FRANCS

ARQUEBUSIERS DE GRASSIN

Le plus ancien des corps francs que nous comptons dans notre généalogie, le régiment des *Arquebusiers de Grassin*, fut levé par ordonnance du 1er janvier 1744 en moins de deux mois par **M. de GRASSIN**, ancien officier très distingué du *régiment de Picardie*. Il comprenait mille hommes

d'infanterie formant neuf compagnies de fusiliers de cent hommes et deux compagnies de grenadiers à cinquante hommes plus cinq cents cavaliers partagés en deux compagnies. Ce régiment presque entièrement composé de jeunes volontaires parisiens se distingue souvent dans la campagne de 1744-45 et notamment à la célèbre journée de Fontenoy où les *Grassins* rendirent de grands services comme éclaireurs et comme courriers. Vers la fin de la bataille, on les lança à la poursuite des ennemis auxquels ils prirent 800 hommes, 22 canons, l'hôpital ambulant, tous les chariots d'artillerie et beaucoup de bagages.
Le Roi fut si content des manœuvres de **M. de GRASSIN** qu'il le gratifia sur le champ de bataille d'une pension de deux cents livres sur l'ordre de St-Louis et ordonna que son régiment serait augmenté de deux cents chevaux et cent fantassins (Mémoires du maréchal de **SAXE**).

Le 4 août 1745, le régiment des *Arquebusiers de Grassin* se fit encore remarquer par un beau fait d'armes. Il avait été posté sur le Bas-Escaut pour intercepter tout ce qui tenterait de remonter cette rivière et ce jour-là il attaqua entre Dendermonde et Anvers treize bélandres (petits bateaux à fond plat dont on se servait sur les rivières, canaux et rades) chargées de troupes et en prit trois renfermant trois cents soldats. Le Roi en reconnaissance de ce fait d'armes accorda aux *Grassins* la confiscation des trois bélandres et les gratifia en même temps de deux pièces de canon dont ils se servirent avantageusement pendant le cours de cette guerre (Mémoires du maréchal de **SAXE**).
Telle est l'origine des deux canons imprimés sur la plaque de cuivre des bonnets du régiment de Grassin.

Le costume des *Grassins* comprenait : habit bleu de roi avec parements et revers noirs, collet et veste rouges ; culotte et guêtres bleus ; bonnet rouge bordé de noir avec plumet blanc à gauche et sur le devant une plaque de cuivre avec deux canons.
Leur équipage était bordé de jaune.

La cornette des *Grassins* était partagée en quatre carrés par une croix blanche au centre de laquelle étaient brodées les initiales du roi surmontées de la couronne. Chacun des quatre carrés était lui-même divisé en quatre triangles (deux gros verts et deux rouges) par une croix de St-André noire sur laquelle se détachait le soleil de **Louis XIV**.

VOLONTAIRES DE LA MORLIERE

Plus jeunes d'un an, les *Volontaires de la Morliére* furent levés en 1745 **par M. de la MORLIERE,** ancien capitaine du *régiment de Bourgogne*. Il les organisa en un régiment de mille fantassins formant neuf compagnies de fusiliers à cent hommes et deux compagnies de grenadiers à cinquante hommes ainsi que cinq cents cavaliers partagés en dix compagnies
Ce régiment se fit remarquer dans la campagne de Flandre.

Il avait pour costume : un habit brun avec les parements, le collet, la veste et la culotte demi-écarlate, des brandebourgs de laine de la même couleur, des guêtres noires et un bonnet noir bordé de blanc.
Les cavaliers portaient en outre une aiguillette demi-écarlate, leur veste était jaune, la culotte de peau de chamois, leur coiffure était un casque de fer portant sur le devant trois fleurs de lys de cuivre jaune avec un turban écarlate.
Leur équipage était en peau de mouton bordé de jaune. Leur étendard rouge foncé portait une large croix blanche sur laquelle se détachait une croix noire ornée de quatre fleurs de lys d'or et portant la divise : « *Aut Vincere aut Mori* ».

Ancestrame

VOLONTAIRES BRETONS

Le régiment des *Volontaires Bretons* fut levé le 30 octobre 1746. Il comptait douze cents hommes dont neuf cents à pied, savoir : deux compagnies de grenadiers à cinquante hommes et huit de fusiliers à cent hommes.

Ils portaient une pelisse à la hussarde couleur ventre de biche avec des agrémaits bleus et une bordure de peau noire ; une veste bleu de roi avec des parements et des agréments ventre de biche, une écharpe ou ceinture mi-partie ventre de biche et rouge ; une culotte bleue, un bonnet noir bordé d'un galon jaune et orné d'une aigrette blanche.
Leur équipage était bleu.
Leur étendard était divisé en quatre carrés par une croix aux hermines de Bretagne, et chacun de ces carrés coupé en diagonale était mi-partie rouge et noir.

L'existence de ces corps francs était courte ; la guerre terminée, ils étaient dissous. C'est ainsi que le 1er août 1749, *Volontaires Bretons, Volontaires de la Morlière* et *Arquebusiers de Grassin* sont fondus ensemble pour former sous la même bannière le corps des *Volontaires de Flandre.*

VOLONTAIRES DE FLANDRE

L'uniforme des *Volontaires de Flandre* était bleu (habit, veste et doublure avec des poches en long), la culotte blanche, les parements et les revers rouges, les boutons et les boutonnières blancs, le chapeau bordé d'argent.
L'étendard, coupé par une croix blanche, se divisait en quatre carrés mi-partie bleu et jaune. Au centre de la croix un lion lampassé de gueule.

Le premier mestre de camp de ce nouveau corps fut **Alexis MAGALLON de la MORLIERE**. Il était encore à la tête des Volontaires quand l'ordonnance du 25 mars 1757 les scinda en *Volontaires de Flandre* et *Volontaires de Hainaut.*

C'était au moment de la guerre de Sept ans et chacun de ces corps y prit une glorieuse part. Nous nous attacherons cependant plutôt aux *Volontaires de Hainaut* qui représentent la branche à laquelle nous nous rattachons.

VOLONTAIRES DE HAINAUT

Pendant la campagne de Hanôvre en 1757, les *Volontaires de Hainaut* sont à l'armée du maréchal **d'ESTREES**. Faisant tous les jours le coup de fusil, tantôt ralliés aux *houzards de Berching* ou aux *Volontaires royaux de Chabot*, tantôt unis aux cavaliers du **marquis de POYANNE**, toujours en partisans, ils se distinguent aux journées de Bielfeld,, d'Hameln et Hastembeck.

Ils s'emparent d'Harbourg par surprise, y font quatre-vingt huit prisonniers, prennent deux drapeaux et vingt pièces de canon.
En 1758, ils prennent part à la malheureuse campagne du **comte de CLERMONT**. Dans la retraite, enfermés dans Minden, ils sont presque tous faits prisonniers.

Ancestrami

A cette époque leurs principaux chefs sont :

Colonel	**M. de BOURGMARY** (brigadier)
Lieutenant-colonel	**M. DUVIGNAU**
Major	**M. de GRANDMAISON**
Aide-major	**M. de CHOISY**

Le corps fut rétabli au début de la campagne de 1759. Comme primitivement il compte six compagnies de 700 hommes dont 30 de cavalerie. Le **Messire de CONTADES** vient de succéder au **comte de CLERMONT**. A ce moment, tous les corps légers de l'armée (Légion royale, Volontaires de Flandre, Volontaires de Hainaut, Volontaires du Dauphiné, Volontaires étrangers, corps de Fischer) sont embrigadés sous les ordres du **comte de CHABOT** devenu maréchal de camp, ayant auprès de lui comme brigadiers **M. de TURPIN** et **de MELFORT**. Cette brigade couvre la marche de l'armée, dissipe les ennemis qui occupaient Borck de l'autre côté de la Lippe, s'empare de Borck le 29 juin.
Elle prend part le 1er août à la bataille de Minden, enlève au mois de septembre un régiment de dragons hanovriens à Mandorf, attaque le 27 octobre un détachement baraqué à Nordecken, le disperse et lui prend cinquante cavaliers. A la fin de la campagne, aidée de trois cents hommes d'infanterie, elle attaque le village de Langhauss douze cents chasseurs de Freytag, force les gardes et les barricades et fait prisonniers cinquante hommes avec tous les chevaux et les équipages.

Pendant l'hiver de 1759-60, les *Volontaires de Hainaut* cantonnent sur le Mein et à la reprise des hostilités, nous les retrouvons en compagnies des *Volontaires du Dauphiné* et d'*Austrasie* sous les ordres du **comte de LUSACE,** à l'armée du maréchal **de BROGLIE.**

Pendant la campagne leur cavalerie dégage le régiment des *hussards de Berching* enveloppé par le **prince de BRUNORRICK**. Au mois d'août, le corps emporte d'assaut Munden et fait prisonniers quatre cents Hanovriens ; en septembre il brûle le pont de bateaux d'Hameln sur le Wesen et prend deux canons. Il passe son hiver à Gottingen, les piquets à pied sous les ordres du colonel **de GRANDMAISON**, les piquets à cheval avec le lieutenant-colonel **de LAAS.**

Au début de la campagne de 1761, voici quelle est la répartition des troupes légères du maréchal **de BROGLIE :**

Légion Royale (anciens Volontaires royaux)	1800 hommes
Volontaires des Flandres	948 hommes
Volontaires de Hainaut	948 hommes
Volontaires d'Austrasie	948 hommes
Compagnie **MONET**	150 hommes
Guides **BRUNELLY**	40 hommes

M. de GRANDMAISON commande les *Volontaires de Hainaut* et toutes ces troupes légères embrigadées comme en 1759 sous les ordres du **comte de CHABOT** marchent à l'avant-garde du corps de réserve (**comte de LUSACE**).
Nous le voyons cependant agir plutôt en partisans. Ainsi en mars 1761, avec les *hussards Chamborant*, les *Volontaires de Hainaut* marchent sur Waldeck dont l'ennemi bloquait le château.
Ils surprennent le 26, dans le village de Netre, un bataillon de la légion britannique et l'attaquent avec tant d'impétuosité qu'ils la forcent à mettre bas les armes. Le lieutenant-colonel **d' ORIGNY** fut tué d'un coup de feu.

Dans la nuit du 22 au 23 août, six cents hommes du corps, après avoir franchi vingt lieues en vingt-quatre heures, surprennent à Norhausen, le général **GUSOHRAY** et le font prisonnier avec quatre cents chevaux polonais.
En septembre, le corps bat sous Hirzbourg les *chasseurs de Stockhausen* et leur prend soixante chevaux.

Après cet exploit, il prend ses quartiers d'hiver à Langenselza.

Pendant la campagne de 1762, nous trouvons les mêmes troupes légères à l'armée d'Allemagne. Cette armée est sous les ordres du **comte d'ESTREES** et du **prince de SOUBISE** ; les *Volontaires de Hainaut* figurent au corps de **CASTRIES** sous les ordres du **comte de LUSACE**. En juillet, ils surprennent Halberstadt, le 20 août au combat de Johannisberg ils vont à l'avant-garde et dans un brillant mais sanglant combat soutiennent seuls pendant longtemps le premier choc ; leurs pertes sont cruelles et se chiffrent ainsi, uniquement parmi les officiers :

MM		
De BERNARDES	Lieutenant	Tué
De PONSAREVE	Major	Blessé
De LIGNEVILLE	Capitaine	Blessé
De PARCE	Capitaine	Blessé
DUMAS	Capitaine	Blessé
Chevalier de BOUSSONNELLE	Lieutenant	Blessé
De MELLY	Lieutenant	Blessé

En septembre, ils se battent encore à Bruckm…. Près d'Armenbourg, mais ces combats de 1762 sont les derniers combats des *Volontaires de Hainaut.*

Voici leurs derniers officiers :

Colonel depuis 1758	**M. de GRANDMAISON** (Brigadier)
Lieutenant-colonel	**M. de BRAUTIGNY**
Major	**M. DAVERTEN**
Commandant d'infanterie	**M. de LILLE**
Aide-major d'infanterie	**M. de BOUSSONNELLE** (capitaine en 2e)
Aide-major de Dragons	**M. DELFOND** (capitaine en 2e)

Les ordonnance du 21 décembre 1762 et du 1er mars 1763 organisèrent tous les corps francs en 6 légions uniformes comprenant chacune dix-sept compagnies ; une de grenadiers, huit de fusiliers et huit de dragons.

Ces légions étaient :

Légion de Conflans
Légion Royale
Légion de Flandre
Légion de Hainaut
Légion de Clermont prince
Légion de Soubise

Ancestrami

C'est la Légion *de Hainaut* que nous allons suivre car elle vient d'être formée des *Volontaires de Hainaut* et d'*Austrasie* amalgamés.

CHAPITRE II

LES LEGIONS

LEGION DE HAINAUT

En 1763, à sa rentrée d'Allemagne, la Légion est en Flandre sous les ordres de **M. de GRANDMAISON** mais en 1764 elle a perdu son colonel et son nouveau cadre est ainsi constitué :

Colonel	**M. le Baron de VIOMENIL** (brigadier)	
Colonel commandant	**M. le Vicomte d'HARAMBIERE**	
Lieutenant-colonel	**M. de GLOCKER**	
Major	**M. de CHOISY**	
Aide-major d'infanterie	**M. le baron de MALTZEN**	Capitaines
Aide-major de dragons	**M. d'ORMESCHWEILER**	

Comme uniforme, il porte l'habit bleu, la doublure ventre de biche à palettes noires sur les manches, les boutons blancs.
L'équipage des dragons est bleu bordé d'un galon blanc traversé au milieu par une raie noire.

Pendant cette période de paix est à Tournon en 1764, au Puy en 1767, à Annonay en 1768, à la fin de cette année (25 décembre) une ordonnance royale convertit la *Légion de Hainaut* en *Légion de Lorraine.*

LEGION DE LORRAINE

Formée en 1769 à Tournon, la *Légion de Lorraine* ne reste point longtemps dans cette garnison. A peine constituée, elle est mise en route pour la campagne de Corse. Seul l'infanterie prend part cette expédition, elle y reste jusqu'à la fin de 1770 pendant que les dragons tiennent garnison en Languedoc.

Le cadre de la légion est, à cette époque, constitué de la manière suivante :

Colonel depuis 1763	**M. le baron de VIOMENIL** (Brigadier)	
Colonel commandant	**M. le vicomte d'HARAMBIERE**	
Lieutenant-colonel	**M. de CHOISY**	
Major	**M. le chevalier de VILLEREAU**	
Aide-major d'infanterie	**M. le baron de MALTZEN**	Capitaines
Aide-major de dragons	**M. d'ORMESCHWEILER**	
Sous aide-major d'infanterie	**M. HECKMAMY**	
Capitaines de dragons	**MM. CLEMENT de WALTHAUSEN**	
	De GOUMPERTZ	
	Chevalier de QUEISSAT	
	De FOLENAY	

Ancestram

De LAUNAY
De FERMONT
De REUILLY
Le chevalier d'ELLIOT

La tenue de l'ancienne *Légion de Hainaut* avait été un peu modifiée. Le collet de l'habit devint bleu, l'infanterie prit la culotte blanche, les dragons eurent la culotte de peau de chamois et leur équipage fut fait en peu de mouton avec une bordure de drap bleu de roi taillée en dents de loup.

Après la campagne de Corse en 1771, la Légion est réunie à Bitche, d'où elle est allée en 1773 à St-Lô, en 1774 à Falaise et en 1775 à Tournon. Nous l'y retrouvons en 1776 à la veille d'être dissoute. Pendant ces périodes de paix où rien de saillant ne rompt la monotonie de la vie de garnison, tout l'intérêt ne peut se porter que sur les emplacements occupés, sur les noms des officiers de cavalerie qui figurent sur les annuaires. Ainsi en 1776, à la veille d'être licenciée, la *Légion de Lorraine* à pour cadre d'officiers :

Colonel	**M. le comte de VIOMENIL**
Colonel commandant	**M. le comte de CADIGNAU**
Lieutenant-colonel	**M. de CHOISY**
Major	**M. le chevalier de VILLEREAU**

Capitaines de Dragons

MM.	
CLEMENT de WALTHAUSEN	**Comte de THUMERY**
D'ORMESCHWEILER	**GRONDIN**
De GOUMHERTZ	**Baron de VIOMENIL**
Chevalier de QUEYSSAT	**Chevalier de SALHA**
Comte d'ELLIOTT	**Chevalier de CADIGNAU**

Lieutenants de Dragons

MM.	**MM.**
De VILLEREAU	**MALLET**
De la COUDRAYE	**GOBERT**
De FLAMBARD	**La BEAUME**
De FRESNOIS	**HOUCHARD**

Le 25 mars 1776, la *Légion de Lorraine subit* le sort commun à tous les anciens corps francs : elle fut supprimée. De tous les corps francs, on créa vingt-quatre escadrons de chasseurs qui furent attachés aux vingt-quatre régiments de dragons existants dont ils furent les cinquièmes escadrons.
Dans cette réorganisation, on voit prédominer le nom de chasseurs sans doute parce-que l'on trouve parmi les corps francs supprimés l'ancien corps de *chasseurs de Fischer* qui servait la France depuis 1743. Aucun nom d'ailleurs ne saurait mieux convenir à une cavalerie légère, qui, dès sa création était plein d'entrain et d'avenir.

Ancestrami

CHAPITRE III

LES CHASSEURS

Les quatre régiments de *Dragons d'Orléans, de Chartres, de Condé* et *de Bourbon* reçurent chacun comme escadron de chasseurs un escadron de la *Légion de Lorraine*. Nous trouvons en effet en 1779 dans le cadre de ces régiments des noms bien connus précédemment à la Légion de Lorraine. Ce sont :

Aux Dragons de Condé (à Metz)

MM.	
Le chevalier de SALHA	Capitaine commandant des Chasseurs
Comte de THUMERY	Capitaine en 2e
De la BEAUME	Lieutenant en 1er
De la BARRE	Lieutenant en 2e

Aux Dragons de Chartres (à Strasbourg)

MM.	
De QUESSAT	Capitaine commandant des Chasseurs
Baron de VIOMENIL	Capitaine en 2e
SPINETTE	Lieutenant en 1er
GAGNERE	Lieutenant en 2e
DUBOIS	Sous-lieutenant
SERIERES	Sous-lieutenant

Aux dragons d'Orléans (à Herdin)

MM.	
De VISSEC	Capitaine commandant de Chasseurs
Chevalier de CARIGNAN	Capitaine en 2e
De FRESNOIS	Lieutenant en 1er
De CUGNON	Lieutenant en 2e
De VIGNOLLES	Sous-lieutenant
De BRAUTIGNY	Sous-lieutenant

Aux Bourbons-Dragons (à Besançon)

MM.	
Du GRONDIN	Capitaine commandant de Chasseurs
De LACOUDRAY	Capitaine en 2e
HOUCHARD	Lieutenant en 1er
LAROCHE	Lieutenant en 2e
De FOUGEROLLES	Sous-lieutenant
BUHOUX	Sous-lieutenant

Le 29 janvier 1779, les escadrons de chasseurs distraits des régiments de dragons sont constitués de 6 régiments de chasseurs et les quatre escadrons de l'ancienne *Légion de Lorraine* réunis en un seul corps forment le *3e régiment de Chasseurs* à Neufchâteau (juin 1779).

Ancestramil

Les officiers d'infanterie de l'ancienne légion qui momentanément avaient été versés dans l'infanterie sont rattachés au *3e régiment de chasseurs* par l'ordonnance du 8 avril 1779. Ils doivent y faire trois mois de service consécutifs à commencer du 1er juillet, en porter l'uniforme et y être payés, mais comme ils n'ont pas encore de soldats sous leurs ordres, le *3e Chasseurs* n'est pas encore un corps mixte.

Voici le cadre de ses officiers :

3e régiment de Chasseurs (Epinal 1780)	
Mestre de camp	**Comte de VIOMENIL**
Lieutenant-colonel	**Comte d'ELLIOTT**
Major	**BOURGEOIS**
Quartier-maître trésorier	**Des ERARDS**

Capitaines

Commandants	en second :
PEBRE	**De la COUDRAY**
Chevalier de QUEYSSAT	**Comte de THUMERY**
Chevalier de SALHA	**Baron de VIOMENIL**
De GONDRIN	**De GEVAUDAN**

Lieutenants

En premier	En second
De FRESNOIS	**De GAGNERE3**
SPINETTE	**De CUGNON**
De MAUSSABRE	**De LAROCHE**
De la BEAUME	**De la BARRE**

Sous-lieutenants

De BRAUTIGNY	**De THUMERY**
De la BROUE	**De SERRIERES**
De FOUGEROLLES	**De SECAUX**
DUHOUX	**De JOLY**

Ainsi constitué, le *3e Chasseurs* occupa successivement les garnisons d'Epinal en 1779, de Marsal en 1780, de Jussey en 1781, d'Henningue en 1782, de Sedan en 1784.

Au début de 1784, son colonel est **M. de BALTHASARD**, bientôt remplacé par **M. de MONTEDESIR** avec le **marquis du CHASTELET** comme commandant en second. Sous le commandement de **M. de MONDESIR,** l'ordonnance du 25 juillet 1784 rattacha à chaque régiment de chasseurs un bataillon d'infanterie dont les anciens officiers de légion prirent le commandement.

Redevenus, corps mixtes, les 8 régiments de chasseurs prirent les noms suivants :

1er Chasseurs	Chasseurs des Alpes
2e Chasseurs	Chasseurs des Pyrénées
3e Chasseurs	Chasseurs des Vosges
4e Chasseurs	Chasseurs des Cévennes

Ancestramil

5e Chasseurs	Chasseurs du Gévaudan
6e Chasseurs	Chasseurs des Ardennes.

De Sedan, les *Chasseurs des Vosges* viennent à Vienne ; ils y sont encore en 1786.

Nous voici arrivés à cette date du 17 mars 1788, date à laquelle prévalut la séparation des deux éléments. Infanterie et cavalerie dans l'organisation des régiments de chasseurs. L'arme des chasseurs était alors crée telle qu'elle existe encore.
Le bataillon d'infanterie qui marchait avec le 3e Chasseurs (Chasseurs des Vosges) resta *Chasseurs des Vosges* et, comme nous l'avons dit en commençant, le *3e Chasseurs* devint *9e Chasseurs* : *Chasseurs de Lorraine.*

CHAPITRE IV

LE 9e CHASSEURS

Au moment de l'organisation de 1788, l'uniforme des chasseurs était celui prescrit par le règlement du 1er octobre 1786.
Habit et veste en drap vert, les retroussés garnis d'un cor de chasse en drap vert.
Epaulettes blanches,
Culotte à la hongroise, en drap vert,
Bottes demi-fortes
Manteau
Chapeau avec visière

Les officiers portaient les cheveux en queue et non en catogan.

Armement : sabre, carabine, pistolet
Harnachement : selle et les équipages qui en dépendent à la hongroise, schabraque en peau de mouton garnie au pourtour d'une bande de tricot festonnée de la couleur distinctive (celle des officiers en drap vert, garnie d'une bordure de drap festonnée de la couleur distinctive).
Porte manteau en tricot vert

Comme effets de couleur distinctive le *9e Chasseurs* avait les revers et les parements jaunes.

Au point de vue organisation, le régiment comptait quatre escadrons, mais l'organisation réelle date du 1er janvier 1791 ; nous l'examinerons tout à l'heure avec plus de détails. Jusqu'à cette époque, comme jusqu'à l'époque des grandes guerres, nous ne pouvons que signaler la présence du régiment dans ses différentes garnisons.

La 1re garnison du 9e Chasseurs fut St-Mihiel et voici le cadre d'officiers qui, le premier porta le n° 9 dans l'arme des Chasseurs.

9e Chasseurs (Chasseurs de Lorraine) – St-Mihiel 1788

Colonel	**M. le vicomte de ROUAULT**
Lieutenant-colonel	**M. de la BAROLLIERE**
Major	**M. le baron de TREBRAS**

Ancestramil

Major en 2e — **M. le comte chevalier de ROUAULT**
Quartier-maître trésorier — **M. ROUBINE**

Capitaines

De GONDIN	**De MAUSSABRE**
De GEVAUDAN	**De MALLET**
Chevalier de la BLACHE	**Chevalier de BARRIN**
De MESNARD	**De MERIGON**
De LAFAGE	**De la GONDIE**
De FRESNOIS	**De VIGNOLLES**

Capitaines de remplacement

MM.
D'ANGOVILLE
De BEAUJEU
Chevalier de COURTAVEL

Lieutenants

De CUGNON	**De BRAUTIGNY**
De LAROCHE	**DUHOUX**
De LABROUE	**De CHAUMONT**
De FOUGEROLLES	**De SCEAUX**
Baron de STEMBUR	**Chevalier de LANGLE**
Chevalier de POUGNAT	**De PEIMEVILLE**

Sous-lieutenants

De LAMBERT	**Comte de FORBIN**
De LACHAIRE	**De FOISLAHAMEL**
Chevalier de COURTEILLES	**D'AVAILLES**
Chevalier de TOUSTAIN	**De BOISHUGUET**
D'HABRAIL	

Sous-lieutenant de remplacement

De la THOUANNE	**De BRISAY**
D'ALBE	**De COISLIN**

De St-Mihiel, le 9e Chasseurs vient à Rambouillet, son dépôt est à Versailles. En 1790, il occupe ces mêmes résidences sous les ordres du **comte de PUSIGNIEN** qui, depuis le 16 novembre a succédé au vicomte de **ROUAULT**.
Enfin, au commencement de 1791, l'organisation des régiments de chasseurs est définitivement arrêtée.
Pour nous rendre compte de ce qu'est à cette époque le 9e Chasseurs, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur le procès verbal de formation en date du 13 mars 1791, procès-verbal dressé par le commissaire des guerres au département de Versailles **d'AVRANGE DUKERMONT.**

Ancestramil

Procès-verbal Chasseurs à Cheval
De Nouvelle Composition
Du 13 mars 1791 9e régiment ci-devant Chasseurs de Lorraine

L'an 1791, le 13 mars à 10 heures du matin, nous commissaire des guerres au département de Versailles, en conséquence du règlement de la formation, les appointements et la solde des chasseurs à cheval de la présente armée, qui compose l'état-major de chaque régiment d'un colonel, de deux lieutenants-colonels et d'un chirurgien major, deux adjudants, un trompette major, un maître maréchal, un maître sellier, un maître armurier, un maître tailleur et un maître bottier ; qui pour chaque régiment à quatre escadrons de deux compagnies chacun, compose chaque compagnie d'un capitaine, en établissant trois classes d'appointements pour les officiers de ce grade, un lieutenant, deux sous-lieutenants, un maréchal des logis en chef, deux maréchaux des logis, un brigadier fourrier, quatre brigadiers, quatre appointés monté et cinquante quatre chasseurs dont cinquante montés et quatre à pied, un trompette monté et du règlement portant instructions aux colonels ou commandants des régiments de chasseurs à cheval de la même date, en vertu duquel M. **de PUSIGNIEN**, colonel du 9e régiment ci-devant *Chasseurs de Lorraine* a fais assembler et mettre en bataille le dit régiment devant le château de Rambouillet pour procéder à l'opération de la nouvelle formation.
A l'effet de quoi, il a fait lecture des susdits règlements et préalablement à toute opération, fait porter MM. les officiers en avant, en leur annonçant que le Roi accorderait à ceux qui ne voudraient pas continuer de servir d'obtenir la retraite ; aux uns et aux autres le droit à la croix de St-Louis s'ils en étaient susceptibles conformément à l'article 3 de la dite instruction. En conséquence **M. de la FAGE**, chef d'escadron et **M. de SPINETTE,** capitaine, se sont présentés pour demander leur retraite ; **M. de GEVAUDAN**, chef d'escadron et **M. de VIGNOLLES,** capitaine, tous les deux absents par semestre ayant écrit tout à **M. de PUSIGNIEN** qu'à **M. de la BAROLIERE,** lieutenant-colonel du dit régiment que leur intention était de quitter le régiment s'ils avaient le brevet d'assurance de la croix de St-Louis dans leur poche et le colonel du dit régiment considérant d'une part que ce brevet n'avait pu leur être donné avant qu'ils eussent manifester leur intention, de l'autre que cette grâce était formellement annoncée dans l'instruction aux colonels ou commandant des régiments, ils ne pouvaient en être privés, il a donc été décidé que leur intention était suffisamment exprimée et **M. de PUSIGNIEN** a procédé à la nouvelle formation du régiment.
Avons en conséquence fait notre revue du dit 9e régiment de chasseurs à cheval ci-devant Chasseurs de Lorraine, tant pour constater sa nouvelle formation que pour servir au nouvel état d'appointements et solde à lui payer à compter du 1er janvier de la présente année lequel régiment nous avons trouvé composé ainsi qu'il suit, savoir :

Etat-major	**MM. de PUSIGNIEN**	Colonel
	De la BAROLIERE	1er lieutenant-colonel
	De la PREVALAYE	2e lieutenant-colonel
	ROUBINE	Quartier-maître trésorier
	Abbé **MANSUY**	(absent pour cause de maladie)
	LEFEBVRE	Chirurgien major
	De LEU..	1er adjudant
	CHAMBON	2e adjudant

Trompette major	1
Maître maréchal	1
Maître sellier	1
Maître tailleur	1
Maître armurier	1

Maître bottier	1
Total	8

Chevaux 12 dont 8 d'officiers et 4 de troupes

Compagnie de **GONDIN**	**MM. de GONDIN**	Capitaine de 1re classe
	de CHAUMONT	Lieutenant
	de LAMBERT	Sous-lieutenant
		Vacance

Total de la compagnie,	65 hommes dont 2 à pied
Chevaux d'officiers	4
Chevaux de troupe	61 dont 3 à réformer

Compagnie de **MERIDON**	**MM. de MERIDON**	Capitaine de 3e classe
	de STEINBIER	Lieutenant
	de LANGLE	Sous-lieutenant
	de TOUSSAINT	Sous-lieutenant

Total de la compagnie :	65 hommes dont 2 à pied
Chevaux d'officiers	4
Chevaux de troupe	63

Compagnie de **la BLACHE**	**MM. de la BLACHE**	Capitaine de 1re classe
	de PERIGNAN	Lieutenant
	de SAPINAULT	Sous-lieutenant
	HUMBLOT	Sous-lieutenant

Total de la compagnie :	64 hommes dont 1 à pied
Chevaux d'officiers	5
Chevaux de troupe	63

Compagnie de **BARRIN**	**MM. de BARRIN**	Capitaine de 3e classe
	de BRAUTIGNY	Lieutenant
	de la CHAIZE	Sous-lieutenant
	d'HEBRAIL	Sous-lieutenant

Total de la compagnie :	67 hommes dont 4 à pied
Chevaux d'officiers	5
Chevaux de troupe	63

Compagnie de **FRESNOIS**	**MM. de FRENOIS**	Capitaine de 2e classe
	de la BROUE	Lieutenant
	de BEAUXHOSTER	Sous-lieutenant
	de PETIT	Sous-lieutenant

Total de la compagnie :	66 hommes dont 3 à pied
Chevaux d'officiers	5
Chevaux de troupe	63

Ancestramil

Compagnie de **La GONDIE**	**MM. de la GONDIE**	Capitaine de 3e classe
	de SCEAULX	Lieutenant
	de PEIMEVILLE	Sous-lieutenant
	de la NEUFVILLE	Sous-lieutenant

Total de la compagnie : 63 hommes
Chevaux d'officiers 5
Chevaux de troupe 63

Compagnie **de MAUSSABRE**	**MM. de MAUSSABRE**	Capitaine de 2e classe
	de FOUGEROLLES	Lieutenant
	Le SAGE	Sous-lieutenant
		Vacance

Total de la compagnie : 65 hommes dont 2 à pied
Chevaux d'officiers 4
Chevaux de troupe 63

Compagnie **de CUGNON**	**MM. de CUGNON**	Capitaine de 3e classe
	de la ROCHE	Lieutenant
	FASTHAMEL	Sous-lieutenant
	De BUSSIVENT	Sous-lieutenant

Total de la compagnie : 63 hommes
Chevaux d'officiers 5
Chevaux de troupe 63 dont 2 à réformer

Récapitulation

Officiers 36 (y compris les 2 vacances)
Hommes 520 (y compris les 45 absents)
Chevaux 45 d'officiers
506 de troupe

Par suite des dispositions de l'instruction ci-dessus relatée, il a été fait un état de la solde due aux hommes absents par congé au 1er janvier 1791 dont le montant est de 922 livres 5 sols, lequel existe à la caisse du régiment.
Dont et de tout ce que dessus nous commissaire des guerres susdit avons dressé le présent procès-verbal à Versailles les jour, mois et an que dessus.

D'AVRANGE DUKERMONT

Le régiment étant ainsi constitué, nous pouvons pénétrer encore plus entièrement dans sa vie et nous faire de sa valeur une idée plus exacte en relevant les notes de son inspecteur.
M. de NARBONNE lui donnait à la fin de cette année 1791 (23 novembre). En voici le résumé :

Espèce d'hommes dont le régiment est composé	Pas belle mais assez bonne

Ancestramil

Officiers	{	Beaucoup d'officiers nouveaux, quelques capitaines venant d'autres régiments empêchent de donner pour le moment une opinion positive sur l'esprit et l'union mais le fond m'en a paru bon.
Bas-officiers	{	Sont une des meilleures choses du régiment.
Etat-major	{	**M. de la BAROLIERE** reste seul des officiers supérieurs et le régiment a véritablement de grandes obligations.

Signé
Louis de NARBONNE

Nous avons cité textuellement ce rapport qui nous laisse avant tout l'idée d'un régiment tout nouveau, formé au milieu d'agitations perpétuelles mais trouvant dans la vieille armée des cadres solides et aguerris qui vont le construire au combat dès le lendemain de sa formation.

CHAPITRE V

ARMEE DE LA MOSELLE

1792

Nous voilà en effet en 1792, au moment où va s'engager pour 25 ans la lutte la plus solennelle de l'histoire. Le 20 avril, au sein de la législation **Louis XVI** est venu proposer aux termes de la Constitution la guerre contre le Roi de Bohême et de Hongrie. L'Autriche seule est déjà prête, nous-mêmes nous ne sommes pas encore aux frontières, car toutes nos troupes ne sont pas aux tristes évènements qui inaugurent en Flandre la série des hostilités.

Le 30 avril, le 9e Chasseurs en marche vers la frontière est en étape à la Ferté-sous-Jouarre. Il va à l'ennemi ainsi composé :

MM.	
de la BAROLIERE	Colonel
de la Blache	Lieutenant-colonel
FRENOIS	Lieutenant-colonel
ROUBINE	Quartier-maître

Capitaines :

MM. **DONCOURT, MOREL, BRETON, FOUGEROLLES, BRAUTIGNY, CHAUMONT**.

Ancestramil

Lieutenants :

MM. **De RINNEVILLE, la CHAIZE, TUYER, FEISTHAMEL.**

Sous-lieutenants :

MM. **HUMBLOT, DELEURE, BAGNE, ALARD, NAY, THILLIER, CARPENTIER, MILLON, VAYEUR, ROUSSEAU, LONCLE, LEPINE.**

Plusieurs de ces noms, nous le verrons dans la suite sont inséparables des brillants combats du 9e Chasseurs et dans les sous-lieutenants de 1792, nous trouvons quelques uns de nos futurs chefs de brigade.

Ce n'est qu'après le 10 août que nous nous trouvons en face des 60 000 hommes de la coalition.

1er L'armée du Nord { Corps du Nord (**DUMOURIEZ**)
Corps de la Meuse (**LAFAYETTE**)

2e L'armée de la Moselle { Corps de la Moselle (**LUCKNER**)
Corps d'Al… (**CUSTINE**)

Le 9e Chasseurs est au corps de la Moselle au camp de Fontoy et le jour même où l'armée des alliés met le pas sur notre territoire, ce jour-là, 19 août 1792, le 9e Chasseurs livre sa première bataille, la bataille d'Aumetz ou de Fontoy. Ce matin vers 6 h, écrit le maréchal **de LUCKNER, M. DESPREZ-CRASSIER**, mestre de camp, commandant de Fontoy allant faire une reconnaissance a rencontré près du village d'Aumetz, deux régiments d'infanterie prussienne, sept ou huit escadrons et de l'artillerie aussi prussienne. Obligé de se retirer, il a fait la retraite aussi bien qu'il a pu et s'est jeté dans le bois avec deux compagnies de grenadiers qu'il commandait. Deux escadrons du 4e Dragons et trois escadrons du 9e régiment de chasseurs qui s'étaient présentés devant l'ennemi se sont trouvés chargés par des forces si supérieures qu'ils ont été forcés de se retirer précipitamment. Plusieurs fossés s'étant trouvés sur leur passage et les chevaux n'ayant pu les franchir tous, il s'en est suivi une perte assez considérables en hommes et plus en chevaux.
Bien que sanglante pour le régiment l'affaire d'Aumetz n'était pas une bataille importance, la guerre est encore mal engagée, les hostilités se trainant, l'armée est inquiète, les troubles intérieurs la minent. **La FAYETTE** s'est enfui ; à sa place commande **DUMOURIEZ. LUCKNER** vieille a cédé son poste à **KELLERMANN** sous les ordres duquel va donc se trouver le 9e Chasseurs pendant la marche de Valmy. Longwy bien de tomber et Verdun s'est rendu ; la défense est à l'Argonne. **KELLERMANN** chef de l'armée du cadre (20 000 h environ) quitte le 4 septembre son camp de Frescaty près Metz et le 5 à 4 h du matin, il est à Pont-à-Mousson.

A cette date (5 septembre) l'ordre de bataille de l'armée du Centre est le suivant :

Première ligne :	Infanterie du général **LUNCH**
	Cavalerie du général **PULLY**
	Dragons du général **EGALITE**
Deuxième ligne :	Brigade du général **MURATEL**
	? Dragons 4e et ? cavalerie
1er corps d'avant-garde :	Légion **KELLERMANN** (général **SALOMON**)
2e corps d'avant-garde	Général **DESPRETZ-CRASSIER**

3e corps d'avant-garde	(Général **la BAROLIERE)** comprenant un bataillon de grenadiers et les 8e, 9e et 10e Chasseurs.
Réserve :	Général **VALENCE**
Artillerie :	Général **d'ABEVILLE**.

Le 8 l'armée est à Void, elle en part à 10h du matin et va prendre position à Ligny.
Le 10, **KELLERMANN** arrive à St-Dizier à 5h du soir, par la route de Stainville ; **la BAROLIERE** est sur la route de St-Dizier à Ligny par Stainville. Le 12 au soir, **KELLERMANN** est a Bar-le-Duc ; il apprend que les Prussiens ont franchi la Croix au Bois ; laissant **la BAROLIERE** à Naives afin de garder les deux chemins qui sont en avant de ce village et se dirigent l'un sur Verdun, l'autre sur Ste-Menehould ; il marche sur Vitry-le-François, par Revigny-aux-Vaches.
Le 16, **la BAROLIERE** est à Bar-le-Duc pendant que l'armée de va de Vitry sur le Fresne et de là sur Possesse et Dommartin-la-Planchette.
Le 20, pendant que l'on se canonne à Valmy, **la BAROLIERE**, toujours à Bar-le-Duc, surveille la trouée de Lorraine et les ateliers de Sampigny.

Après sa brillante campagne de l'Argonne **DUMOURIEZ** reprenant les projets d'invasion en Belgique charge **KELLERMANN** de percer par Trèves jusqu'à Coblantz. **CUSTINE** est sur le Rhin et c'est **BEURNONVILLE** successeur de **KELLERMANN** qui doit conduire cette campagne de Trèves.

_____1793_____

Comme toute la cavalerie de l'armée le 9e Chasseurs fut surtout éprouvé par la neige, le verglas, la misère. Dans ce pays montagneux, coupé de ravins énormes, parsemé de mamelons à pic tels que la célèbre Montagne Verte, les combats furent brillants mais sans résultat. Notre cavalerie, dit un commissaire des guerres, qui était superbe en partant de France aurait été plus utile à **CUSTINE** dans les plaines du Palatinat qu'à Trèves dans les gorges et les précipices de la Sarre. A la suite de cette rude campagne, nous trouvons le 9e Chasseurs hivernant sur la Sarre pendant qu'à Jemmapes **DUMOURIEZ** conquérait la Belgique.
Quatre-vingt-treize, c'est la mort du roi. L'Angleterre entrant dans la coalition, la Hollande envahie, Nerwinden, **DUMOURIEZ** en fuite. Pendant que **CUSTINE** ne peut empêcher la prise de Mayence et de Landau l'armée de la Moselle à laquelle nous appartenons toujours reste dans l'inaction sur la Sarre.
Au moment où elle va reprendre l'offensive (juillet 1793) c'est le général **HOUCAHRD** qui est à la tête avec le commandement supérieur de l'armée du Rhin. La division de droite (Général **MORAUX**) campée près d'Hornback reçoit à cause de sa position, le nom de corps des Vosges sans cesser pour cela de faire partie de l'armée de la Moselle. De ce corps est la division **PULLY**, avec laquelle marche le 9e Chasseurs.

Le 4 août, cette division à Bliescastel pendant que le régiment est à Reimschweiler.
C'est là que le 6 août 1793, conformément au décret de la Convention en date du 23 février, il est formé à 6 escadrons ainsi que le relate le procès-verbal ci-dessous dressé par le commissaire des guerres **L. DUPARC.**

Armée de la Moselle	9e Régiment de Chasseurs
Corps des Vosges	(formation du 6 août 1793)

Procès-verbal fait pour constater par nous, commissaire employé au corps des Vosges, la nouvelle formation faite à Reimschweiler le 6 août 1793, l'an II de la République Française une et indivisible

Amesbrami

au 9e régiment de Chasseurs à cheval conformément au décret de la Convention nationale du 23 février, titre III, article Ier qui porte les régiments de chasseurs à six escadrons au lieu de quatre qu'ils étaient auparavant.
La dite formation a été faite ainsi qu'il suit ci-contre :

Etat-major :	**La BLACHE**	Chef de brigade
	FRESNOIS	Chef d'escadron
	DONCOURT	Chef d'escadron
	BONDOUILLE	Quartier-maître
	MOULARD	Chirurgien major
	HIPPOLITE	Adjudant
	LACHAUX	Adjudant
	CHARRETRE	Elève chirurgien
	X x x	Trompette-major

MARTEAU, maître maréchal ; **GIOT**, sellier ; **KLAMIME**, tailleur ; **BREYER**, bottier ; **l'AUVERGNE**, armurier.

Chevaux d'officiers	2
Chevaux de troupe	3

Compagnie **MOREL** — **MM. MOREL**, capitaine, **THULLIER**, lieutenant
PIERRON et **AUTIGNAC**, sous-lieutenants.

Compagnie **TREYER** — **MM. TREYER**, capitaine, **CARPENTIER**, lieutenant
PAGEY et **SAUDONE**, sous-lieutenants

Compagnie **de FOUGEROLLES** — **MM. FOUGEROLLES**, capitaine, **ROUSSELOT**, lieutenant
JOUFFROY et **TAITU**, sous-lieutenants

Compagnie **de FEISTHAMEL** — **MM. de FEISTHAMEL**, capitaine, **ROUSSEAU,** lieutenant
CHABEAUTY et **BURELLE**, sous-lieutenants

Compagnie **HUMBLOT** — **MM. HUMBLOT**, capitaine, **LEPINE**, lieutenant
SERVART et **BRILLARD**, sous-lieutenant

Compagnie **de CHAUMONT** — **MM. CHAUMONT**, capitaine, **NAY**, lieutenant
NEVEU et **VISER**, sous-lieutenants

Compagnie **de LEUSE** — **MM. de LEUSE**, capitaine, **FAVOTTE**, lieutenant
ASTIER et **VINTER**, sous-lieutenants

Compagnie **de PUINEVILLE** — **MM. PUINEVILLE**, capitaine, **SAGE**, lieutenant
CAPPY et **FRANCOIS**, sous-lieutenants

Compagnie **BAGRE** — **MM. BAGRE**, capitaine, **DOBAUTAN**, lieutenant
RANTZ et **JOLY**, sous-lieutenants

Compagnie **de la CHAISE** — **MM. La CHAISE**, capitaine, **LIEBAULT**, lieutenant
GUILLAUME et **HUMBERT**, sous-lieutenants

Ancestramil

Compagnie **ALLARD** { **MM. ALLARD**, capitaine, **BOISSEAU**, lieutenant
DEMONTEAUX et **MONTERAC**, sous-lieutenants

Etc….

Signé :
L. DUPARC

En résumé, c'est avec un effectif de 683 hommes, que le 9e Chasseurs est engagé dans la marche tentée par **HOUCHARD** sur **DEUX-PONTS,** exécutée pars **SOHANENBOURG** qui succède à ce dernier (3 août).
« Tour ce que nous avons de cavalerie, écrit-il, au ministre **BOUCHOTTE** est employé à soutenir nos avant-postes en avant de la Sarre et se trouve à toutes les fusillades et reconnaissances du matin. La tâche est difficile car la cavalerie ennemie est infiniment plus nombreuse, mais généralement elle n'a pas le dessus. »

Pendant la marche le corps des Vosges formant l'avant-garde arrive, après le petit succès de Koederich en vue de Birmasens où **BRUNSWICK** occupe une forte position avec 18 000 hommes et 40 pièces de canon. Le général **MOREAUX** a 14 000 h, 28 pièces de canon, trois régiments de cavalerie (14e Dragons, 4e Cavalerie, 9e Chasseurs).
Il forme ses troupes en cinq colonnes plaçant à sa droite le 4e Cavalerie, à sa gauche le 9e Chasseurs ; il garde en réserve le 14e Dragons.
Mais l'action s'engage plus vite qu'il ne l'avait pensé, l'avant-garde s'était éloignée à la poursuite de plusieurs postes de troupes légères qui ne pouvaient assez courir pour échapper à la poursuite impétueuse et pleine de bravoure des chasseurs à cheval du 9e régiment.(1)
Dès le début de l'action, les munitions sont épuisées, le 14e Dragons et le 9e Chasseurs partent, tombent comme la foudre dans la cavalerie ennemie au moins deux fois plus forte, la mettent en déroute, la poursuivent et vont la clouer contre les murs de la ville (2).
Les Dragons de **TSCHISKY** sont fortement maltraités par le 9e Chasseurs qui leur tue un officier supérieur, le major **HAYMUSTER**, 12 h et leur blesse 44 cavaliers. Six à sept chasseurs sont déjà entrés dans Pirmatens mais cette vaillante cavalerie n'est pas soutenue ; pour se soustraire aux feux de l'infanterie, elle s'engouffre dans un ravin et à 1 h le désordre est partout, les généraux **GUILLAUME** et **FREYTAY** tâchent de rassembler quelque cavalerie. Les citoyens **GEOFROY** du 9e Chasseurs, **PERRIN** du 4e Dragons se distinguent en arrêtant un peu la poursuite des ennemis. Le capitaine **GEOFFROY** sauve les pièces de la compagnie d'artillerie **DEBELLE**, un brigadier du régiment arrache des mains de l'ennemi le représentant du peuple **RICHAUD**, mais le désastre est complet. Le 9e Chasseurs perdait 14 hommes pris ou tués, 23 cavaliers étaient blessés, trente chevaux tués, pris ou perdus. Parmi les blessés était le capitaine **TREGER**, le lieutenant **CARPENTIER**, le sous-lieutenant **ASTIER**.

A la suite de cette malheureuse affaire, l'armée commandée par le général **DELAUNAY** est ramenée sur la Sarre. La cavalerie souffre beaucoup, on lui fait subir des jeûnes que ne sont pas prescrits par le calendrier de la Convention (Lettre du général **DELAUNAY**), et le 6 novembre le 9e Chasseurs (effectif 561 h) est à Sarreguemines.
Au milieu de novembre, **HOCHE** devenu chef de l'armée de la Moselle reprend l'offensive et s'empare du camp de Bliescastel ; le 9e Chasseurs présent à ce combat charge la cavalerie ennemie jusque dans ses retranchements. Les 1er et 2 décembre, **BRUNSWICK** est attaqué à Kaiserslautern par les généraux **HOCHE** et **DUBOIS** ; sous les ordres de ces généraux, le 9e Chasseurs (colonel **DONCOURT**) charge les hussards saxons et leur fait essuyer de grandes pertes ; malgré ces avantages il faut se retirer dans les lignes de Wissembourg ; pendant la retraite à la Verrerie de

(1) Rapport de BOUCHOTTE à la Convention.
(2) Relation de l'adjudant général DUVIGNAU

Marschtal deux escadrons du régiment commandés par le capitaine **THULLIER** (plus tard chef de brigade du régiment) chargent 1 600 h qui occupaient les derrières de l'armée, reprennent l'ambulance dont ils s'étaient emparés et font 45 prisonniers dont un lieutenant-colonel. A la suite de cette action, ces mêmes escadrons ont repris 4 pièces de canon que l'ennemi emmenait.
La campagne de 1793 est terminée ; **HOCHE** à réussi à percer les Vosges, il a rejoint les troupes du Rhin et réuni les deux armées sous son commandement ; mais, harassés les soldats hivernent dans le Palatinat.

_____1794_____

C'est en mars 1794 que la nouvelle campagne commence. A cette date le 9e Chasseurs (Colonel **ALLARD** depuis la destitution du colonel **DONCOURT**) est attaché la brigade **LEFEBVRE**, avant-garde de l'armée de la Moselle. **JOURDAN** commande en chef depuis le 19 mars ; sa mission est de se joindre à **PICHEGRU** qui commande en Belgique l'armée du Nord.
Dans cette marche jalonnée chaque jour par un nouveau combat, le régiment marchant à l'avant-garde a plus d'une belle page.
Le 20 mars, à l'affaire de Perle près Sierck, il surprend l'ennemi, détruit une grand'garde, ramène plusieurs chevaux ; le 22 il est à Sierck ; en mai, il franchit le premier les Ardennes et débouchant sur Neufchâteau, il charge différentes fois aux portes de cette ville et fait de nombreux prisonniers. Au passage de la Meuse à Dinant, nouvelle charge contre les émigrés et prise d'un obusier. A la Sambre, c'est encore le régiment qui balaie l'ennemi jusque sous les murs de Charleroi ; le 15 juin il prend à l'ennemi la compagnie d'artillerie du capitaine **FRAU**.
Charleroi est l'objectif de **JOURDAN**, il cherche à y devancer les secours attendus par l'ennemi assiégé (Général **REIGNAC**) ; son plan a réussi, car Charleroi vient de se rendre au moment où s'engage la bataille de Fleurus (25 juin).
LEFEBVRE est à droite appuyant sa droite à Lambrussart, sa gauche à une ferme située en avant du Chatelet à la sortie d'un bois.
Les troupes légères (20e et 25e) sont en avant de Lambrussart ; deux escadrons du 9e Chasseurs, deux escadrons du 1er, un escadron du 19e et environs 60 h du 3e Hussards sont groupés l0. Les retranchements qui les masquent sont percés par les soins de **LEFEBVRE** de larges ouvertures qui leur permettent de harceler l'ennemi par des charges fréquentes et de se mettre promptement à l'abri.
Plus d'une fois cette manœuvre se fit avec succès et les engagements de cavalerie furent nombreux surtout sur Lambrussart où **LEFEBVRE** concentre la résistance dans une plaine incendiée.
Le régiment fut très éprouvé, mais si les pertes furent cruelles, la victoire fut éclatante et c'est à la suite de cette bataille de Fleurus que la Convention décréta que les divisions des armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle réunies sur la Sambre avaient bien mérité de la patrie et qu'elles porteraient désormais le nom d'armée de Sambre et Meuse.

CHAPITRE IV

SAMBRE ET MEUSE

1794 (Suite)

La campagne de 1794, sans exemple dans les annales du monde, n'était pas encore terminée.
Pendant que **PICHEGRU** conquiert le Nord, la Meuse, le Wahal, le Rhin ; Sambre et Meuse passe la Meuse à Namur, l'Amblève à Ayvalle ; au passage de la Roer, le 9e Chasseurs se distingue en enlevant trois pièces de canon et faisant prisonniers 300 Croates ; il se bat encore à Aldenhoven le 1er octobre et le 30 octobre, le 2e Hussards, le 7e Dragons, les 1er, 6e, 9e et 19e Chasseurs composant

la cavalerie attachée à la division **LEFEBVRE** étaient réunis sous les ordres **d'HAUTPOUL**. Le quartier général de cette division est dans les premiers jours de décembre à Keveller et les quatre armées du Nord, de Sambre et Meuse, de la Moselle et du Rhin se donnèrent la main sur le grand fleuve de Bâle jusqu'à la mer.

_____1795_____

Dans les premiers jours de l'année se termine cette marche victorieuse de **PICHEGRU** en Hollande où pour mettre le comble à cette campagne merveilleuse des escadrons de hussards courant au galop sur le Zuyderzée faisaient capituler la flotte du Texel. La division **LEFEBVRE** poussé sur le bas fleuve se relie avec cette armée du Nord ; nous retrouvons des postes du 9e Chasseurs jusqu'à Cuvelt et en février le régiment se réunissait à Nimègue.
En mars, il est à Ebergen, en juin à Cologne pendant que son dépôt parti de Lunéville pendant la campagne parcourt Namur, Liège et s'arrête à Bruxelles.

Les opérations suspendues un instant au mois de mai reprennent en septembre, mais lentes et trainantes dans l'agonie de la Convention.
Le 6 septembre, **JOURDAN** passe le Rhin à Dusseldorf et entame une série de combats peu importants mais meurtriers pour chercher à rallier **PICHEGRU** sur le Haut-Rhin. La brigade **d'HAUTPOUL** à laquelle nous appartenons a franchi le fleuve à Eichelskamp et enlève Spick ; le 9e passe la Wupper, le 11 elle est au camp d'I..burg, le 13, elle franchit la Sieg au gué de Muhldorf.
Le 14 septembre, le général de division **LEFEBVRE** commandant l'avant-garde avait reçu l'ordre de passer la Sieg et de venir prendre position à Henef sur la route de Francfort ; il a trouvé l'ennemi retranché sur les hauteurs d'Anelshorg ayant 12 pièces d'artillerie dans les redoutes qui défendaient son front ; le général **LEFEBVRE** a cru devoir les attaquer. Le général de brigade **DEBELLE**, commandant l'artillerie, a fait avancer en conséquence une compagnie d'artillerie légère. Il s'est engagé une canonnade des plus vives. Le 1er, le 6e, le 9e Chasseurs à cheval, commandés par le général de brigade **d'HAUTPOUL** ont chargé et culbuté la cavalerie ennemie, ont tourné les redoutes et pris une pièce de treize et un obusier, enfin ils ont poursuivi l'infanterie jusque dans les bois malgré le feu de mousqueterie le plus vif. La nuit seule a mis fin au combat (1).

A peine arrivé sur la Lahn, **JOURDAN** apprend la défection de **PICHEGRU** ; il fallut battre en retraite. Dans les premiers jours d'octobre, le 9e Chasseurs toujours à l'avant-garde pendant ce retour se bat à dix sur la Lahn ; le 14, à Camberlac il charge vigoureusement et perd dans l'action son chef de brigade **ALLARD**.
Le chef d'escadrons **GARDANNE** prend le commandement.
Le 16 près de Limbourg, l'ennemi venu pour couper la retraite est repoussé par le 9e Chasseurs qui prit trois pièces, plusieurs caissons et cent chevaux. Dans les premiers jours du mois, encore près de Limbourg, un escadron (capitaine **FAROTTE**), secondé par un escadron de cavalerie aux ordres du chef d'escadrons **RICHEPANSE**, repousse un rassemblement de 3 000 paysans et cent Bussy auxquels on fit 31 prisonniers dont un capitaine. Le capitaine **FAROTTE** est blessé.
Pendant cette retraite, le chef d'escadrons **GARDANNE** s'est couvert de gloire par le sang-froid, la valeur et la prudence avec laquelle il exécuta toutes les manœuvres (2).
Aussi quand en juin, on reprend l'offensive, **GARDANNE** promu chef de brigade est à la tête du 9e Chasseurs.

A cette époque, le régiment n'a plus que 4 escadrons. Un arrêté du Directoire, en date des 18 et 27 nivôse an IV, a prononcé l'incorporation dans le régiment des 5e et 6e escadrons. Exécuté le 30

(1) JOURDAN au Comité de Salut Public – 28 fructidor an III (9e général de SAGBERG)
(2) Lettre de KLEBER, commandant le Centre et l'aile droite.

pluviôse an IV (mars 1796) par l'adjudant général **CAYLA**, cette nouvelle formation organise le 9e Chasseurs de la manière suivante :

1 chef de brigade – 2 chefs d'escadrons – 1 quartier-maître trésorier – 1 chirurgien major – 1 aide-chirurgien – 2 adjudants.
Huit compagnies composées chacune de 1 capitaine – 1 lieutenant – 2 sous-lieutenants – 1 maréchal des logis chef – 4 maréchaux des logis, un brigadier-fourrier, huit brigadiers, deux trompettes. L'effectif est de 720 hommes.

_____1796_____

JOURDAN ne resta pas longtemps inactif : pour permettre à **MOREAU** (armée du Rhin) de surprendre un passage sur le fleuve, il attire l'ennemi à lui et passe sur la rive droite en juin 1796.

LEFEBVRE, toujours à l'avant-garde était à Sieg le 14 mai ; **KLEBER** est arrêté à Siegberg, quand passant la rivière à gué les 1e, 6e et 9e Chasseurs viennent à son secours ; les adjudants généraux **NEY** et **d'ORMANCEY** se joignent à la brigade **d'HAUTPOUL** à la tête des troupes à cheval de la division **COLAND** et partout la cavalerie autrichienne quoique supérieure en nombre est enfoncée et mise en pleine déroute ayant 500 h hors de combat.

Deux jours après, 16 juin à 4 h du matin, **LEFEBVRE** attaque Altenkirchen. Son aile gauche est avec SOULT, sa droite avec le chef de la 25e demi-brigade **BRUNET**, lui-même se réserve le commandement du Centre formé de la brigade **de LEVAL** et de la cavalerie **d'HAUTPOUL**. Des charges de cavalerie exécutées à propos, écrit **KLEBER**, et avec valeur activent la défaite qui bientôt se changea en déroute la plus complète….. Ce combat ne dura que deux heures mais il était d'autant plus vif et sanglant pour l'ennemi…. L'on ne vit jamais infanterie marcher et attaquer avec plus d'ordre et jamais cavalerie métrisant davantage la grande supériorité du nombre…. La cavalerie qui combattait ce jour furent les 1er, 6e et 9e Chasseurs, le général **d'HAUTPOUL** qui les dirigeait toujours sur le chemin de la gloire, fut frappé d'une balle à l'épaule.

3 000 prisonniers, 6 drapeaux, 12 canons furent les dépouilles de cette journée.
Arrivés sur la Lahn, l'armée en face de forces supérieures dut songer à la retraite. On se battit cependant plusieurs fois sur cette rivière et le régiment prit une large part à ces combats.

A Weilbourg (le 7 juin) un escadron commandé par le capitaine **THULLIER** repousse un fort parti ennemi, prend 26 chevaux en présence du général **SOULT**.

Le 15 juin à Wetzlar, le régiment charge quatre fois, le général **LEFEBVRE**, fortement engagé allait être surpris quand un chasseur du 9e le tira des mains de l'ennemi.
Les pertes de cette journée furent cruelles.
Plus meurtrière encore fut l'affaire d'Utrath (19 juin) où le régiment chargea plusieurs fois avec le général **NEY**. Ce fut le dernier combat de la retraite.

Une fois sur le Rhin, **JOURDAN** n'attendait qu'une occasion de reprendre la marche en avant. Le 29 juin, apprenant que **MOREAU** (Rhin et Moselle) a franchi le fleuve à Kehl, il prend l'offensive, passe la Sieg, puis la Lahn (9 juillet) dans un combat où une charge des 1er et 9e Chasseurs mit l'ennemi en une déroute complète : plus de 600 prisonniers, huit officiers, les ambulances et les équipages, tels étaient les fruits du combat de Wildenforf.

Le 10 juillet, le régiment pris part au combat de Freidberg, puis à ceux de Zeil (3 août) de Forckheim (7 août), de Soultzbach, de Bamberg, de Schwemfurth (24 août).

L'armée est dans la vallée de la Nahab, mais cette fois encore il fait se replier devant l'archiduc en combattant sans cesse. La retraite s'opère par Schweinfurth, Wurtzbourg, la Red…, Schu…., la Sauerbach (7 septembre), Rutzbach, Bergstadt et Giesen. Le 12 septembre l'armée était sur le Rhin.

CHAPITRE VII

ARMEE COMBINIE

1796 (suite)

Pendant les immortelles campagnes de **BONAPARTE** en Italie, **JOURDAN** a donné sa démission ; **BOURNOUVILLE** lui succède (22 septembre 1796). Sambre et Meuse et l'armée du Nord devaient être fondues dans la formation suivante :

Avant-garde		**LEFEBVRE**
Flanqueurs de gauche		**NEY**
Aile gauche	{	2e bataillon **DUJARDINS** 1er bataillon **MACDONALD** 3e ? de cavalerie **d'HAUTPOUL**
Aile droite	{	Division **GRENIER** Division **CHAMPIONNET** Division **BERNADOTTE** Corps du Hundstuck **LIGNEVILLE**
Flanqueurs de droite		**PONCET**

Le quartier général de l'armée combinée est à Cologne et toute la fin de l'année 1796 va être employée à une concentration sur la rive gauche du Rhin en face de Neuwied.
Le 12 novembre, la division **LEFEBVRE** où figure le 9e Chasseurs moins un escadron détaché aux flanqueurs de gauche abandonne le camp de Mulleim à 7 h du matin et passe le Rhin. La cavalerie est dans la plus grande détresse et pour comble de malheur le commissaire des guerres **ALEXANDRE** a interdit les réquisitions, il faut en passer par ce que demandent les compagnies de fourrages. Je vous ai constamment écrit la vérité, écrit **BOURNOUVILLE** aux directeurs le 13 novembre et si vous ne prenez pas le parti de punir sévèrement la compagnie des fourrages, dite **ROUSSEAU**, je vous déclare que vous ne devez pas compter sur votre cavalerie….
Nous touchons à l'extrême pénurie quand tous les magasins particuliers regorgent de vivres à dix lieues de nos derrières…..
La cavalerie est anéantie et la terre est jonchée de chevaux morts. »

Jamais pendant cette marche de concentration, le régiment ne se trouve groupé ; le 4e escadron détaché aux flanqueurs de gauche ne rejoint que le 1er février sous Newied et du 2 novembre au 9 décembre, un autre escadron est envoyé à **GRENIER** dans le Hundsruck, lui aussi ne rejoindra qu'à Neuwied. Les deux autres escadrons marchant à la 1re division avec **GARDANNE**.

Le 22 décembre, le gros du régiment est près de Bonn et dans les premiers jours de janvier, il est à Neuwied où les détachements viennent rejoindre.

_____1797_____

HOCHE a pris le commandement en chef ; un de ses premiers actes (8 mars 1797) est de nommer **d'HAUTPOUL** commandant général de la cavalerie de l'armée.

Amicale Tramil

En exécution de cet ordre, les généraux de cavalerie **NEY, RICHEPANSE** et **KLEIN** reçoivent chacun une division.

NEY a les hussards.
RICHEPANSE a les chasseurs. Il est attaché à l'avant-garde toujours réuni à **LEFEBVRE** qui l'aime particulièrement.
KLEIN a la réserve avec les dragons.

Les quatre divisions d'infanterie du corps de **BATAILLE** n'ont qu'un régiment de chasseurs chacun (13e, 11e, 16e et 6e). Les 1er, 3e, 9e et 12e constituent la division **RICHEPANSE**.

« J'ai passé hier la revue de l'excellente division de chasseurs à cheval commandée par le brave **RICHEPANSE**, écrit **HOCHE** au Directoire ; le 27 mars 1797, elle a manœuvré dix heures et j'ose le dire parfaitement ; la tenue était belle malgré le défaut d'habillement……..
Citoyens directeurs, elles sont belles et bonnes ces troupes qu'il plaisait à certaines personnes d'appeler les débris de l'armée. »

Le 18 août, **HOCHE** prenait l'offensive.
A 3 h du matin, l'avant-garde commandée par le général **LEFEBVRE**, la 1re division et celle des chasseurs passèrent le Rhin à Neuwied et se formèrent ne bataille dans la plaine……. L'infanterie marcha au pas de charge sur les redoutes, soutenue par le feu de l'infanterie légère, les hussards et les chasseurs, tout fut emporté de vive force. »
(Bulletin du chef d'état-major **CHEVIN**)
« Enfin une charge de cavalerie dirigée par les généraux **RICHEPANSE** et **NEY** acheva de mettre le désordre chez l'ennemi à qui nous fîmes 4 000 prisonniers dont beaucoup de cavalerie ; l'artillerie des redoutes, plusieurs pièces de campagne avec leurs caissons et trois ou quatre drapeaux demeurèrent en notre pouvoir. Ainsi se termina la bataille de Neuwied dans laquelle se sont distingués par leur sang-froid et l'habileté de leurs manœuvres tous les officiers supérieurs et notamment les chefs de brigade **MERLIN** du 4e Hussards, **GARDANNE** du 9e Chasseurs et une infinité d'autres dont la nomenclature serait trop longue pour trouver place dans un simple rapport.
(Lettre de **HOCHE** au Directoire)

Les généraux **GRATIEN** et **RICHEPANSE** dit encore **HOCHE** dans une lettre au ministre de la guerre, se sont particulièrement distingués : le dernier à la tête de sa brave division de chasseurs a enlevé à l'ennemi sept pièces de canon, pris deux drapeaux et une quantité prodigieuse de vivres, caissons de munitions et bagages. »

De Neuwied l'armée marche sur Francfort : le 20 avril la division **RICHEPANSE** est à Niederbrechen, le 21 à Clatghuc ?, le 22 elle est sur la Nidda ; les ponts sont coupés mais on les rétablit et les chasseurs attaquent avec vigueur.

« Nous avons hier contraint l'ennemi à repasser la Nidda (**HOCHE** aux directeurs 23 avril). Le général **LEFEBVRE** à la tête de la brave division a franchi lui-même cette rivière que l'élite de la cavalerie impériale entreprit en vain de défendre. Nos braves chasseurs à cheval allaient entre pêle-mêle dans Francfort, lorsque **LEFEBVRE** reçut du général ennemi l'avis que les préliminaires de paix venaient d'être signés.

Le fait est que le capitaine **THULLIER** avec son escadron chargea un régiment de cuirassiers jusque sous les murs de Francfort et lui prit 150 chevaux ; il était secondé par un escadron du 1er Chasseurs : le général **RICHEPANSE** était présent.

La campagne venait de se terminer à Léoben après avoir cantonné vers Bercheim et Néderstadl, la division **RICHEPANSE** vient occuper (29 mai) tout le pays situé entre la rive droite du Rhin depuis Asfeld jusqu'à l'embouchure de la Lahn.

Le 17 juin, la division de chasseurs quitte ses cantonnements sur la rive droite du Rhin et arrive partie sur la Roer cantonnant sur cette rivière depuis Jemunde jusqu'à l'embouchure de la Rothweiler ?, partie sur l'Erft cantonnant depuis Molhenheim jusqu'à Caster.
Enfin en juillet 1797, la division **RICHEPANSE** reçoit l'ordre de rentrer à l'intérieur et le 9e Chasseurs passait à Givet avec un effectif de 690 hommes et 644 chevaux.

CHAPITRE VIII

ARMEE DE MAYENCE

1797 (suite)

Revenue sur le Rhin, l'armée combinée était devenue l'armée d'Allemagne. **HOCHE** mort à 29 ans était remplacé par **AUGEREAU**, car malgré la paix signée à Campo-Formio personne ne reposait les armes.

Par arrêté du Directoire exécutif date du 9 décembre 1797, l'armée d'Allemagne est divisée en armée de Mayence et armée du Rhin (2e du nom). Cet arrêté fut mis en vigueur les 14 et 16 décembre 1797 et sur l'état du corps composant l'armée de Mayence (25 décembre), nous trouvons les 3e, 20e, 13e, 11e, 23e, 6e, 16e, 1er, 25e, 9e et 12e régiments de chasseurs.

1798

La division **d'HAUTPOUL** y est entièrement constituée, elle est près de Mulleim avec la division (**GRENIER**), elle n'abandonne cet emplacement qu'à la fin de mars, époque à laquelle elle va à Coblentz compter dans la 4e division (**TURREAU**).

Voici quelle est à cette date, l'opinion que notre Inspecteur général s'est faite du régiment.

Esprit de corps. – Le régiment est un de ceux qui s'est le plus distingué à la guerre ; il est aussi le plus instruit ; le chef de brigade **GARDANNE** doit être considéré comme un des meilleurs officiers de cette arme.

Instruction des officiers	Assez bonne
Instruction des sous-officiers	Passable ; à besoin d'être perfectionnée
Instruction pratique des officiers	Très bonne
Instruction pratique des s/officiers	Bonne
Instruction de la troupe	Assez d'ensemble mais comme dans tous les autres corps, un besoin urgent d'instruction individuelle.
Manœuvres	Ce régiment est celui qui a le plus d'instruction de détail et qui exécute le mieux.
Equitation	Nulle, les hommes tenaient à cheval par habitude.
Discipline	Très bonne
Tenue	Très bonne

Amestramil

Habillement	Les dolmans, gilets de drap, gilets et pantalons d'écurie, shakos et bonnets de police neuf, point de surtouts ni de pantalons hongrois. En très bon état.

A SIMMEREN

L'inspecteur général des troupes à cheval de l'armée de Mayence.

Signé : **Auguste HARVILLE**

De Coblentz, le 9e Chasseurs se rend à Mayence à la 5e division (**CHATEAUNOEUF BANDON**) où il est dans les premiers jours de septembre.

Pendant cette période d'inaction la cavalerie et peu brillante. La situation du 9e Chasseurs attire l'attention du général chef **HABRY** qui a la date du 20 décembre écrit au ministre.

Citoyen ministre,
Les deux régiments de carabiniers ainsi que quelques autres corps de troupes à cheval se trouvent dans un état de pénurie qui les mettrait dans l'impossibilité de faire la guerre si l'on ne venait promptement à leur secours par des moyens particuliers.
Le général **AUGEREAU** avait promis de pourvoir aux besoins des carabiniers par une somme de 100 000 livres et d'une de 40 000pour les 1er et 9e Chasseurs, ces deux sommes à titre de secours extraordinaires. Il avait des moyens à sa disposition mais je n'en ai aucune tant que nous n'approcherons pas du niveau pour la solde ; on m'assure même que les carabiniers ont besoin d'une remonte considérable. Je vous demande, citoyen ministre, des secours particuliers pour les 3 corps que je désigne ; il est instant que vous preniez des mesures et que vous me mettiez à même de pouvoir les remettre sur un pied descend ; ils sont absolument réels ».

Au début de l'an VII, le régiment est à Worms (12 octobre 1793). Il reçoit l'ordre de se mettre en marche pour l'Helvétie et de là à l'armée d'Italie en compagnie des 7e, 12 et 23e Dragons et du 13e Chasseurs.

Son itinéraire est Worms, Truckheim, Neustadt, Landau, Wissembourg, Haguenau, Strasbourg, Oberzheim, Schlestat, Colmar, Enzisheim, Bâle.

Au milieu de novembre il est à Lausanne, il doit à être à Milan le 3 décembre en passant par le St-Bernard, mais le passage a été reconnu impraticable et **GARDANNE** se décide à passer par Genève où il compte arriver le 22 novembre.

Les Alpes sont franchies au Mont-Cenis, et le 12 décembre, nous trouvons la brigade **RICHEPANSE** (9e Chasseurs à 480 h) et 13e Chasseur à 613 h) à Lodi à l'aile gauche de l'armée d'Italie commandée par **MOREAU** sous le commandement de **JOUBERT**.

CHAPITRE IX

ARMEE D'ITALIE

1799

De Lodi, la brigade **RICHEPANSE** s'était transportée à Orchi-Vecchi ; en mars elle est Grima. C'est là que le 1er escadron du 9e Chasseurs détaché depuis deux mois à la division **GRENIER**

vient le rejoindre ; elle se compose alors du 7e Dragons, des 9e et 13e Chasseurs, du 18e régiment de grosse cavalerie.
Le dépôt du régiment est transporté de Verdun à Milan.

Au moment où l'armée d'Italie entre en campagne contre les armées de la 2e coalition, elle est sous les ordres de **SCHERER** descendu tout à coup du ministère. Le 9e Chasseurs et le 13e sont détachés ainsi que le 11e Hussards à la division **MONTRICHARD** (droite de **MOREAU**).
L'armée doit franchir l'Adige mais ni Lignago, ni Vérone ne sont à nous comme en 1796.
La division **MONTRICHARD** va s'établir dans les derniers jours de mars entre Cerea et Sanguinetto, à cheval sur la route de Lignago. Là elle reçoit l'ordre de masquer Lignago et de repousser jusque dans la place les postes avancés pendant que **SCHERER** forcerait Pastrengo.
L'ordre fut exécuté, mais la bataille fut sanglante. Le 9e Chasseurs chargea trois fois par escadron sur la route (25 mars) ; il perdit à cette affaire près de deux cents hommes ; tous ses officiers furent tués, ou blessés, ou démontés. **RICHEPANSE** et **GARDANNE** furent blessés l'un et l'autre ; le lieutenant **PAGRY** et le lieutenant **BARRIERE** sont tués. Sur la liste des blessés, nous trouvons outre le chef de brigade **GARDANNE**, le capitaine **ROUSSELOT**, les lieutenants **ASTIER**, **FRANCOIS, MELARET, BALTEY**, les sous-lieutenants **AUTIGNAC, LAVOCAT, MARC, PETIT** et **GROSSELIN**.

Après ce combat sanglant, **MONTRICHARD** rejoint **HATRY** qui avec lui forme le corps de **MOREAU** et l'on marche sur Vérone. Le 4 avril on y attaque ; la bataille fut incertaine : « Après avoir été dans une position critique et avoir rétabli la bataille, **MOREAU** voit les Polonais intimidés par la mort de leur chef, lâcher pied et les dragons autrichiens pénètrent dans nos lignes et faire prisonnier un bataillon de la 20e. Se mettant à la tête d'un escadron du 9e Chasseurs (capitaine **THULLIER** et lieutenant **PIERRON**) **MOREAU** dégagea ce bataillon et termina le combat. Les 2e divisions se maintinrent sur le camp de bataille qu'elles abandonnèrent la nuit. (La chasse de Verigny – tableau de mouvements).

Le 11 avril, le régiment passe aux ordres de **VICTOR** et nous le trouvons cantonné dans les environs de So….o.

Le 24 avril, **MOREAU** est nommé général en chef des armées d'Italie et de Naples à la place de **SCHERER. MACDONALD** qui commande à Naples à l'ordre de revenir à la rivière de Gênes faire sa jonction avec l'armée d'Italie.

MOREAU qui avait accepté le commandement pendant la retraite de Magnano à Lodi eut à subir l'échec de Cassano (27 avril) où le 9e Chasseurs chargea pour couvrir la retraite ; le sous-lieutenant **PETIT-JEAN** fut tué.
Evacuant Milan, **MOREAU** se retire sur la rive gauche du Pô entre Valenza et Alexandrie. **SOUMAROF** veut forcer à Bassignano le passage du fleuve. Il est repoussé dans un combat où quatre pelotons du 9e commandés par **GARDANNE** rejettent l'ennemi jusque sur le village de Pecetto. **GARDANNE** fut nommé général sur le champ de bataille par **MOREAU** (il ne fut confirmé dans son grade qu'en octobre). Tous les rapports de cette journée sont unanimes à louer sa brillante conduite. C'est à lui surtout, dit le journal des opérations de l'armée en Italie que l'on doit le succès de cette journée.

Après Bassignano, la retraite s'opéra par San-Guilano ; là, nouvelle bataille sanglante pour le 9e Chasseurs, toujours à l'avant-garde.
A partir de ce point, le régiment quitte la division **VICTOR** envoyée sur Bobbio à la rencontre de **MACDONALD** ; il appartient à la brigade d'avant-garde (Brigade **GARDANNE**, division **GRENIER**).

Le 8 juin, l'armée remonta la Stura ; elle sera à la fin du mois dans la rivière de Gênes par le San-Bernardo. Le 13, la cavalerie de **GARDANNE** est sur la côte, le 15, **GARDANNE** est à Voltri et Cornigliano avec le 6e Hussards, le 9e Chasseurs, le 12e Dragons et la 33e demi-brigade. Le 17, il occupe la Bochetta et la route de Gênes à Novi ; le 19, elle retrouve à Gavi les avant-postes de **BELLEGARDE** que **SOUMAROF** courant à la Trébie sur **MACDONALD** qui s'est joint à **VICTOR**, a laissé à Tortone pour contenir **MOREAU**.

Le 21 juin, toute la division **GRENIER** dont la brigade **GARDANNE** est toujours à l'avant-garde dépasse Tortone, suit la Chaussée de Plaisance et prend position à Ponte-Curone. Le 9e Chasseurs n'a, à cette date que 278 hommes formant 3 escadrons. Dès le 22 juin, les avant-postes du régiment sont à Casteggio.
Ils apprennent alors la bataille de La Trébie.
MOREAU se retire sur Novi et de là sur Gênes où **MACDONALD** venu par Pontremoli et la Sperzia le rejoint (23 juin).

Par arrêté du 16 messidor an VII (4 juillet 1799) mis à exécution le 17 thermidor, l'armée de Naples est réunie à l'armée d'Italie et le 27 messidor (15 juillet) le général **GROUCHY** ayant sous ses ordres le général **RICHEPANSE** doit prendre le commandement de toute la cavalerie de l'armée ; elle se compose des :

1e, 3e, 5e et 18e	Régiments de cavalerie
7e, 9e, 12e	Dragons
9e, 13e, 15e, 24e	Chasseurs
1er, 6e, 11e	Hussards

Mais dans quel état est toute cette cavalerie !
Avec quels effectifs peut-elle agir ! quels fourrages trouve-t-elle sur son passage.

Ce dernier point préoccupe particulièrement **GROUCHY** qui, pour faire vivre ses faibles effectifs les éparpille de tous côtés. Le 9e Chasseurs cantonné à Voltri est envoyé (27 juillet) à Savone dans le commandement de **PERIGNON**.

« Je vous préviens, mon cher général (écrit à cette occasion **GROUCHY** à **PERIGNON**) que les difficultés de faire vivre la cavalerie dans la rivière de Gênes s'accroissant chaque jour, je donne ordre au 1er régiment de cavalerie fort de 300 chevaux et au 9e Chasseurs d'environ 200, de se rendre à Savone demain 9 thermidor (27 juillet), en partant, le 1er de Vareggio et le second d'ici (Voltri).
Vous avez marqué au général en chef que vous aviez des possibilités de faire exister en les portant sur vos avant-postes. Ce motif m'a déterminé à vous envoyer ces deux corps qu'on peut compter parmi les plus distingués de l'armée et dont il est bien intéressant de rétablir et ménager les chevaux ».

MOREAU vient d'être appelé au commandement d'une armée sur le Rhin, mais **JOUBERT** son successeur en Italie le prie de continuer à la tête de l'armée la marche sur Alexandrie par la Rochetta.

Le 13 août, à l'avant-garde, le 9e Chasseurs, sous les ordres du général **RICHEPANSE**, repousse les avant-postes ennemis, prend 20 hommes et plusieurs chevaux.
Le 15 août, s'engageait la terrible bataille de Novi, la plus sanglante de toute la campagne. **JOUBERT** est tué dès les premières charges ; **MOREAU** reprend la direction du combat contre les masses de **SOUWAROF**. Nous perdîmes 8 000 h ; les Austro-Russes 20 000 h. dans le 9e Chasseurs les pertes sont cruelles ; le chef de brigade **LIEBAUT** est tué, le chef d'escadrons

Amicale Tramil

TULLIER, le sous-lieutenant **GROSSELIN** sont blessés ; les vides sont nombreux dans les rangs des chasseurs ; tout le monde s'est battu en héros. « Le chef d'état-major vous envoie les noms des corps et des généraux qui ont combattu écrit **MOREAU** au ministre, c'est l'éloge le plus vrai qu'on puisse en faire. »

L'Italie était perdue, et dans les derniers combats qui vont se livrer sous **CHAMPIONNET**, successeur de **JOUBERT**, la cavalerie ne peut plus jouer aucun rôle ; elle est décimée, des chevaux meurent tous les jours. Dès le 27 août, le général **RICHEPANSE** reçoit l'ordre de se porter d'Albenga, où il est déjà sur Nice et les environs avec le 1er de cavalerie, le 12e Dragons et le 9e Chasseurs. Le 8 septembre, il rentre en Italie avec ce qu'il peut rassembler de chevaux en état de faire campagne, mais il n'y a plus pour ainsi dire de régiments constitués. Le 9e Chasseurs, ou plutôt ce qu'il en reste demeure à Nice.
« De vingt régiments de cavalerie qui, au commencement de la campagne formaient 11 500 chevaux, je n'ai pu en trie que 780 en état de marche ; tout le reste à péri (Lettre de **CHAMPIONNET** au Direction 28 septembre 1799).

Le 6 octobre, le régiment part de Draguignan pour se rendre à Bourg dans le département de l'Ain où il doit rester jusqu'en mars pour se réorganiser. Il est sous les ordres du chef de brigade **THULLIER**, précédemment chef d'escadrons au régiment.

Nous voici au Consulat, à la veille de la grande campagne de 1800.

CHAMPIONNET est mort, **MASSENA**, le vainqueur de Zurich est à la tête de l'armée d'Italie ; il tient jusqu'à la dernière extrémité sur la rivière de Gênes. **MOREAU** se couvre de gloire sur le Haut Danube, débarrassant la masse des Alpes. L'armée de réserve habilement dissimulée s'ébranle pour franchir le St-Gothard.

_____1800_____

Le 9e Chasseurs compte à l'armée d'Italie ; en mars il est à Vienne, en avril à Embrun sous les ordres du général **TURREAU**.
Ce général qui commandait l'aile gauche de l'armée d'Italie en avait été détaché avec environ 5 000 h dont 700 de cavalerie pour former une division de l'armée de réserve et faire une diversion favorable au corps principal de cette nouvelle armée. Il occupait le Mont-Genèvre par où passe la grande route de Briançon à Turin après une série de petits combats livrés à Exilles et à Fenestrelles.
Le rôle du cette division **TURREAU** est toute entier résumé dans cette dépêche de **BERTHIER** (chef de l'armée de réserve, en attendant le 1er Consul – 14 mai) au chef d'état-major général :

« Prévenez le général **TURREAU** que je compte être arrivé le 18 mai avec l'armée à Ivrée en passant par le St-Bernard…… qu'il ait avec lui le 4e et le 9e régiments de Chasseurs et le 21e de cavalerie et le plus d'artillerie et de cartouches possibles. Arrivé à Suze, il se mettra en communication avec l'armée par Sanzo et Ponte……..
Prévenez le encore que j'espère que notre jonction sera faite le 21 ou 22 mai et qu'alors cette division réunie à mon armée, je manœuvrerai suivant les circonstances. Dites lui que le Premier Consul qui est au milieu de l'armée et moi comptons sur son zèle et son talent pour l'exécution de ce mouvement important. »

Le 22 mai, en effet, **TURREAU** a franchi le col du Mont-Genèvre, attaque le village des Gravières situé au-dessous du pas de Suze, l'emporte dans un combat acharné longtemps indécis, pousse dans

la même journée sur la ville de Suze et s'empare du fort et du plateau de la Brunetta qui commande la ville.
Suze était prise.
Le 25, **TURREAU** marche sur Véliane et Bussolin pour attirer à lui une partie des Autrichiens.
L'ennemi se retire par Bussolin qu'il pille et se replie sur Goire. Notre armée après avoir posté sur la grand'route de Turin 5 compagnies de grenadiers et 50 chasseurs du 9e régiment défila par une route qui est à gauche de la rivière La Doria et qui côtoie les montagnes suivie de 8 pièces de 4 et 2 obusiers, elle fut jusqu'à condevoyer où l'ennemi avait coupé un pont en planches qui établissait la communication de la rive gauche à la rive droite de la Doria.
Le 26, **TURREAU** fait rétablir ce pont de bois pendant qu'il réattaque l'ennemi à la tour de Véliane ; le pont fini, un bataillon de la 26e pousse l'ennemi mais est entouré de 4 régiments de cavaliers ennemis. Le bataillon se défendit avec courage, mais quatre compagnies furent faites prisonnières avec 10 chasseurs du 9e régiment. Dans cette occasion, les chasseurs firent des prodiges de valeur car ils étaient quarante. Coupés par un régiment ennemi à cheval, ils donnèrent tête baissée au milieu du régiment, les percèrent et ne laissèrent que dix hommes des leurs.
(Rapports de la préfecture du Léman).

L'ennemi très supérieur en nombre venait de sommer **TURREAU** d'évacuer la vallée de Suze sous 24 heures sous peine de voir toute sa colonne passée au fil de l'épée, quand pour toute réponse, il dirigea sur St-Ambroise une forte reconnaissance. Le 9e Chasseurs vint se heurter aux cavaliers du général **KAIRM** ; malgré leur infériorités ils engagent une brillant combat dans lequel un détachement de 25 h commandé par le lieutenant **TESSIER** prend à un fort parti ennemi, 20 chevaux qu'il ramène.

Après cette brillante affaire, **TURREAU** rétrograde vers Suze où il reste couvrant les départements du Mont-Blanc et des Hautes-Alpes. Sa mission est terminée car la jonction de l'armée française s'est opérée à Y…, le 25 mai.

Pendant que **BONAPARTE** termine la campagne par la bataille de Marengo, **TURREAU** ne dépasse pas Turin. L'armée d'Italie fondue avec l'armée de réserve après l'armistice d'Alexandrie, reçoit sous le commandement de **BRUNE**, une nouvelle organisation (5 juillet 1800).

Le 9e Chasseurs reçoit l'ordre de se rendre à Mirandole pour faire partie de la cavalerie légère de l'armée (général **KELLERMANN**).

Le 8 août, la cavalerie est en effet ainsi divisée :
DAVOUST la commande en chef.
Sous ses ordres : **La BOISSIERE** commande la réserve, **RIVAUD** les dragons, **KELLERMANN** les hussards et chasseurs. Le 9e est à Sabionetta.
C'est là que le 15 juillet notre chef de brigade apprend qu'il est confirmé dans son grade de chef d'escadrons à dater du 10 messidor an VII et dans celui de chef de brigade à dater du 14 vendémiaire an VIII.
De Sabionetta, le régiment va à Caravaggio ; il n'a que 262 ho à l'effectif, mais en septembre son dépôt vient le rejoindre et se fond avec lui.
Le 3 septembre 1800, par ordre du chef d'état-major **OUDINOT**, les 12e Hussards et 9e Chasseurs sont attachés au corps **MONCEY** (aile gauche de l'armée d'Italie), ils forment une brigade commandée par le général Henri **WOLOCHOWICH**, le 3e Chasseurs sera remplacé par le 11e et nous trouvons ces régiments à la division de gauche de **MONCEY**, division **BOUDET**.
Le 11 septembre, le 9e Chasseurs est cantonné à Resato, il a un peloton au pont de St-Marco, un peloton à Gavardo.
Le 20 décembre, les patrouilles de découverte n'on encore rien éventé, toute la cavalerie se réunie dans la plaine de Montechiaro où le général **BRUNE** doit les inspecter.

Ancestram

« J'ai passé hier la revue dans les plaines de Montechiaro, écrit **BRUNE** au 1er Consul, 60 pièces d'artillerie légère et 7 000 h de cavalerie, la précision des manœuvres ne laissait rien à désirer. » (5 décembre)
Alors commença cette marche vers la Piave, sans grands combats, mais toujours ? .
BOUDET forme le noyau de l'aile gauche, **ROCHAMBEAU** (2e division du corps de **MONCEY**) est poussé plus en l'air sur la gauche pour donner la main à **MACDONALD** venant du Splugen et de la Vatteline.
Le Mincio est franchi (26 décembre) à Mozambano dans un brillant combat où la division **BOUDET** et sa cavalerie prennent une large part. le 27, **WOLOCHOWICH** pousse ses reconnaissances sur Valeggio et Villafranca où il prend 12 fantassins, le 28 il arrive sur la position de Costozza sans avoir rencontré qui que ce soit.
Le 29 à 4 h du matin il reprend sa marche en avant jusqu'à Ste-Lucie. Là de la cavalerie soutenue par environs 300 fantassins barrait la route pour gagner du temps jusqu'à l'arrivée de la division **GARDANNE** qui veut avec **SUCHET** (corps du centre, appuyant **BOUDET**) il laisse deux pelotons en tirailleurs sur le village. On prit 11 cavaliers à l'ennemi. Cette petite opération de découverte coûta 1 h du 9e Chasseurs, 2 chevaux tués et 4 légèrement blessés.

_____1801_____

Le 4 janvier 1801, l'Adige est franchi à Bussolengo, la cavalerie n'a eu qu'un rôle d'éclaireurs et de flanqueurs.
Le 9, on se bat sur la Chiusa, le maréchal des logis **CAPELLIGNY** du 9e Chasseurs enlève un drapeau à l'ennemi dans une brillante charge fournie par son escadron. Il reçoit pour sa récompense un sabre d'honneur.
Le 12, la division **BOUDET** arrive à Roveredo où elle opère sa jonction avec la division **ROCHAMBEAU** ; le 9e Chasseurs assure la liaison des 2 corps de troupes.

« Il est heureux pour moi, écrit **ROCHAMBEAU** à **MONCEY**, de correspondre avec le colonel **THULLIER** ; il occupe militairement le pays, est bien en forme et nous fait préparer des vivres. »

A partir de ce moment, le régiment est attaché à la division **ROCHAMBEAU**, il a 477 h et 508 chevaux depuis que son dépôt l'a rejoint ; la campagne est terminée, l'armée s'arrête sur la Piave.
Le 17 janvier, le 9e Chasseurs est désigné pour faire partie d'une division de cavalerie réunie au camp de Nestre sous les ordres du général **FREGEVILLE**, mais sur la demande du général **MONCEY**. Ce régiment sous les ordres de ce général et est remplacé à la division par le 21e.
Pendant les mois de février et de mars, le régiment ne remplit qu'un rôle de correspondance, nous trouvons des pelotons, des demi-pelotons et même des détachements moindres disséminés ça et là : 5 chasseurs à Castelfranco, 2 à la citadelle, 5 à Ospedal de Brenta.
Le 2 mars, **ROCHAMBEAU** appelé au commandement de la Ligurie est remplacé par le général GAZAN.

Sa division est à cette époque ainsi constituée :

Brigades : **SERIZIAT, DIGONNET, BRUNET, SPITAL**
Cavalerie : 9e Chasseurs
Artillerie : 1re compagnie artillerie légère.

Le 26 mars, cette division rentre sur le territoire de la Cisalpine et le 9e Chasseurs va occuper (31 mars) Brescia et de la Bergame.

Enfin par arrêté du 12 prairial an IX (1er juin 1801) mis en exécution le 20 juin l'armée d'Italie est dissoute. Les troupes maintenues en Cisalpine prennent le nom des : Troupes françaises dans la Cisalpine.

Payée par les finances de la République Cisalpine, cette armée est sous les ordres de **MONCEY** ; elle doit comprendre cinq divisions et 12 régiments de cavalerie.

CHAPITRE X

TROUPES FRANCAISES DANS LA CISALPINE

1801 (suite)

Le 9e Chasseurs est à Bergame (5e division général **MICHAUD**) en août avec l'effectif de 558 h, 651 chevaux ; au commencement de septembre il est à Crémone (Division **SCHILT**).

Le régiment resta longtemps à Crémone. La paix de Lunéville venait de mettre un terme à la guerre de la 2e coalition ; la paix d'Amiens (mars 1802) allait également désarmer l'Angleterre restée seule contre nous.

_____1802_____

Cette année 1802 est donc tout entière passée dans le calme ; le 9e Chasseurs se réorganise sous la surveillance du général **KELLERMANN**, son inspecteur général (8e inspection générale de la République italienne et de l'armée du Midi) qui à la date du 17 avril 1802, l'appréciait en ces termes :

Esprit du corps	L'esprit du corps est bon ; l'espèce d'hommes est petite, il y en a plus de cent au dessus de 2 pouces.	
Instruction des officiers	Théorique :	Passable
	Pratique :	Assez bonne
Instruction des s/officiers	Comme pour les officiers	
Instruction des soldats	A besoin d'être formée	
Equitation	A former	
Manœuvres	Ont besoin d'être formées, cependant s'exécutent passablement	
Discipline	Très bonne	
Tenue	Bonne, régulière, mais point brillante	
Habillement	Passable, mais sans goût	
Equipement	De l'homme	Complet
	Du cheval	Réparé, mais d'une mauvaise qualité
Armement	Généralement bon, très bien tenu	
Caserne	Parfaitement tenue, les fournitures mauvaises	
Chambrées	Egalement bien tenues	
Ecuries	Assez bonnes ; très bien tenues	
Vivres	Le pain bon	
Fourrages	Le foin et l'avoine sont bons ; point de paille ; les chevaux perdent les jarrets, souffriraient moins au bivouac.	

Ancestramil

Au mois d'août le régiment part pour Brescia ; il y reste jusqu'en mars 1803 époque à laquelle il arrive à Faenza. **GROUCHY** a remplacé **KELLERMANN**.

CHAPITRE XI

ARMEE DE NAPLES

1803-1804

En mars 1803, la paix est rompue. **BONAPARTE** ferme les ports aux Anglais et fait reprendre à la France tout ce qu'elle occupait avant le traité d'Amiens. Le Hanovre est envahi pendant que quinze mille hommes commandés par **GOUVION SAINT-CYR** dans le royaume de Naples et occupent trente, Otrente, Brindisi.
Le 9e Chasseurs fait partie de cette armée de Naples dont il forme la brigade de cavalerie (Général **BRON**) avec le 7e Dragons et le régiment de Hulans Polonais.
Les Polonais sont à Matera, les dragons à Gravina, le 9e Chasseurs occupe Altamera. C'est là qu'il apprend l'avènement de l'Empire et c'est de là que partit la députation qui se rendait au Champ de Mars assister avec toute l'armée à la distribution des premières croix d'honneur (19 mars 1804).
A cette époque de 1804, plusieurs changements sont survenus dans l'organisation même des chasseurs.
Un arrêté du 22 septembre 1803 avait institué dans chaque régiment une compagnie dite d'élite. Cette compagnie qui exista jusqu'en 1806 était composée des meilleurs soldats et chargée de la garde de l'étendard ; elle était commandée par un capitaine, avait le n° 1 dans le 1er escadron et portait une tenue particulière.
L'uniforme des chasseurs subit d'ailleurs quelques modifications aux débuts de l'Empire.
A partir de 1804, on substitua au dolman l'habit à longues basques, puis à l'habit la veste qui a les basques très courtes. L'habit était découpé en cœur sur la poitrine, revers de drap pareils et finissant en pointes, pattes à la **SOUBISE** sur les poches ; collet, parements, retroussés, passepoils et liserés des épaulettes de la couleur des tinch.. ; ornements des retroussés deux cors de chasse en drap vert ; le gilet vert tressé de blanc, le cordon de shako en fil blanc. La veste fermée devant à revers coupé droit se portait sans gilet mis dessous.
A cet époque, le pantalon large passant par-dessus la botte commençait a être en usage.

(manque la fin)

Ancestramil